

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Centrale photovoltaïque et Révision allégée n° 1 du PLU de Javené

De : "JJ Deconinck

Date : 26/10/2023 18:45

Pour : <pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Bonsoir,

Les panneaux photovoltaïques ont une durée de vie inconnue, leur rendement peut décliner jusqu'à ne plus être rentable pour l'industriel. Il faut prévoir une clause de démantèlement du site avec provisions financières sur un compte séquestre, objectif prémunir la collectivité contre une éventuelle friche industrielle comme on en voit de trop nombreuses dans notre pays. Les provisions sont à prélever sur le chiffre d'affaires, et non sur les résultats d'exploitation ce qui serait une garantie absolue.

Désaccord concernant la dérogation de retrait par rapport à la rocade, une dérogation interdirait tout élargissement futur éventuel comme un passage en deux fois deux voies.

Cordialement

Jean Deconinck
